

Traits d'Union

Les Webinaires de l'UNML

Foire aux questions pour faire suite au webinaire Traits d'Union du 23 septembre 2026

1- Sur la carte, vous n'identifiez pas le centre de Saint-Mandrier à Toulon.

Nous n'avons pas de SMV à cet endroit, c'est donc normal qu'il n'apparaisse pas.

2- L'inscription se fait-elle directement sur votre site internet ?

Oui, dans l'onglet « nos centres », il y a un bouton « je candidate ».

3- Les jeunes décrocheurs scolaires ne retrouvent-ils pas trop le système scolaire ?

Non, l'approche des professeurs est plus ludique, pour exemple, la plupart des cours se fait en extérieur par le biais de visites thématiques ou de jeux. Ce sont de petits groupes de travail. Les retours sont très positifs de la part des stagiaires.

4- Toutes les formations sont-elles proposées avec un organisme extérieur partenaire ?

Non, dans certains cas des PAE (Période d'Adaptation en Entreprise) sont mises en place.

5- Qui réalise le bilan de compétences ?

Ces bilans sont effectués par le biais d'un prestataire extérieur financé par le SMV.

6- Étant donné que l'allocation du CEJ est de 566 € et la rémunération SMV de 340 €, un complément de rémunération est-il versé au titre du CEJ lorsqu'un jeune intègre un parcours de formation SMV ? / L'allocation CEJ est-elle cumulable avec la rémunération SMV ?



Il n'y a pas de complément de rémunération possible. Pour autant, les jeunes doivent maintenir leurs déclarations mensuelles de ressources tant qu'ils sont en CEJ. Les versements CEJ se suspendent quand le jeune est sur le dispositif SMV. Le jeune est considéré en « formation » par I-MILO.

7- Quel est le lien avec le CSNJ ?

Le SMV est rattaché au DSNJ. Le CSNJ gère les JDM (journées de mobilisation anciennement JDC).

8- Pour un jeune ayant un projet militaire, est-il préférable de s'orienter vers le SMV ou le SNV ?

Cela dépend du parcours de l'intéressé et de sa motivation, mais dans la majorité des cas le CIRFA oriente vers le SMV pour un profil trop juste.

9- Savez-vous combien de places sont proposées chaque année au centre de Brest ?

Cette information est en ligne sur le site directement (en 2025, 108 places), à noter que beaucoup de jeunes nous rejoignent à Metz car nous offrons plus de place.

10- Quelles sont les similitudes et les différences avec l'EPIDE ?

Ce qui nous démarque : la militarité et le résultat ! 80% d'insertion.

11- Quelles sont les conséquences d'une rupture de contrat ?

Aucune conséquence, le jeune a essayé et il peut retenter sa chance. Tout dépendra des motifs de la rupture de contrat

12- Comment s'organisent les sessions de recrutement et à quel rythme ont-elles lieu ?

5 incorporations (février, avril, juin, septembre et novembre) ont lieu dans l'année pour Metz. Le recrutement est continu et nous organisons 2 journées de sélection par semaine tout au long de l'année.